



Helsana

L'assurance-maladie de la Suisse.

WORLD

Protection mondiale
complète en
cas d'urgences

WORLD

Prestations et avantages en bref

Avec l'assurance pour la protection à l'étranger **WORLD**, vous bénéficiez d'une couverture mondiale à peu de frais. En cas d'urgence médicale à l'étranger, elle vous rembourse les frais de guérison, s'ils dépassent les prestations de l'assurance de base. WORLD prend en outre en charge les frais de transport et de voyage retour ainsi que les coûts des actions de recherche et de sauvetage.



Sécurité en voyage

Les urgences médicales sont couvertes dans le monde entier.



Retour sans problème

Prise en charge des coûts des voyages retour pour les motifs les plus divers.

Notre conseil

Dans le cas de WORLD, l'admission se fait sans examen du risque et vous profitez de primes attractives.

Dans quelle situation avez-vous intérêt à souscrire cette assurance?

→ Si vous souhaitez une protection supplémentaire en cas de voyage ou de séjour à l'étranger.

Vos avantages en un coup d'œil:

Validité mondiale

Contributions aux coûts des traitements d'urgence à l'étranger (ambulatoires ou stationnaires)

Organisation parfaite

Organisation et paiement du transport vers l'hôpital le plus proche à l'étranger ou un hôpital du lieu de résidence

Visite garantie

Si l'hospitalisation de l'assuré à l'étranger dépasse les 7 jours, WORLD organise un voyage-visite de deux personnes proches.

Retour sans problème

WORLD prend en charge les frais du voyage de retour de l'assuré lorsqu'une personne proche et voyageant avec l'assuré tombe malade à l'étranger et doit être rapatriée en Suisse. WORLD prend également en charge les frais du voyage de retour de l'assuré si celui-ci doit écourter son séjour en raison d'une maladie, d'un accident grave ou du décès d'un proche resté sur le lieu de domicile. La personne assurée se voit également rembourser les frais de retour si elle est contrainte de rentrer pour cause de préjudices occasionnés à sa propriété: vol, incendie, dégâts d'eau ou autres dommages dus à des événements naturels.

Recherche et sauvetage

Si l'assuré est porté disparu ou s'il doit être secouru d'une situation critique menaçant son intégrité physique, WORLD prend en charge les frais de recherche et de sauvetage en Suisse (20 km du domicile) et à l'étranger à hauteur de CHF 10 000.-.

Il n'existe aucun droit aux prestations:

Si un événement ou une maladie existait déjà ou pouvait être reconnu par la personne assurée au début de la couverture d'assurance ou lors de la réservation du voyage.

Vous trouverez de plus amples informations sur:



0844 80 81 82



helsana.ch/fr/world

* Cette brochure a valeur d'information et constitue une offre sans engagement. Sous réserve de modifications.